



Bulletin N° 08 - 25 avril 2023

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE :

- **Mildiou** : Présence de repousses sur la plupart des tas de déchets et d'écarts de triage non gérés.
- **La sensibilité variétale au mildiou**
- **Le réseau de stations météo**
- **Limaces** : présence fréquente dans les parcelles à risque, à surveiller.
- **Taupins** : espèce *Agriotes Sputator* majoritaire sur la région des Hauts de France.
- **Note nationale pollinisateurs**



Parcelle plantée à Wingles (62)

Photo : C.Haccart—CA 59/62

OBSERVATIONS : 9 tas de déchets et 1 parcelle ont été observés cette semaine.

SITUATION DANS LA PLAINE :

Dans le Nord et le Pas de Calais, durant les 7 derniers jours, 24 mm de pluviométrie ont été enregistrés en moyenne (de 4 à 80mm selon les secteurs). Les semis de betteraves, pois et lin sont toujours en cours et se font bien souvent dans des conditions qui ne sont pas optimales avec des « fonds » qui restent plutôt mauvais. Les plantations de pommes de terres ont démarré doucement la semaine dernière dans quelques secteurs comme l'Artois ou la côte d'Opale. Les Flandres ont particulièrement été arrosées ces derniers jours avec 40 à 80mm enregistrés, les semis de lins et de betteraves y sont peu avancés et les parcelles plantées en pommes de terre anecdotiques. Le retard dans les plantations complique la gestion du plant qui est très incubé et entraîne des opérations de manipulation pour limiter l'élongation des germes. Des précipitations sont encore annoncées ce jour et en fin de semaine, ce qui ne devrait pas permettre aux plantations de progresser avant la semaine prochaine, les semis de betteraves restant prioritaires.

Dans les départements Picards, les plantations ont une nouvelle fois été sectorisées cette semaine. En fonction de la pluviométrie ainsi que de la texture du sol et/ou travail du sol, les plantations ont avancé plus ou moins rapidement. Il est à noter que certains producteurs ont déjà terminé leur plantation « en forçant » notamment sur la fin de semaine dernière alors que d'autres, dans des secteurs plus arrosés et des terres plus collantes, n'ont pas pu commencer. En fonction des conditions climatiques de début de semaine, les plantations pourront redémarrer dans les jours qui suivent.



Plantation de Franceline à Herleville

Photo : V.Cuisinier — GITEP



Plant avec symptômes importants de gale argentée

Photo : Agriculteur



Manipulation du plant en exploitation

Photo : Agriculteur

MILDIOU:

Situation sur le terrain

Les tournées d'observation se poursuivent pour localiser et suivre l'évolution des repousses ainsi que l'arrivée du mildiou sur les tas de déchets et d'écarts de triage non gérés.

Les repousses se développent sur la plupart des tas de déchets non gérés.

Pour le moment, la végétation reste saine, ce qui est en phase avec les réserves de spores potentielles calculées par Miléos® qui sont nulles à faibles pour le moment. Aucune contamination n'a été enregistrée jusqu'à présent.

N'attendez pas que la végétation se développe sur les tas de déchets et d'écarts de triage, ni que les parcelles lèvent pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible. La lutte contre le mildiou commence dès maintenant !

9 tas de déchets et d'écarts de triage non gérés ont été observés cette semaine.

- 2 tas ne présentent pas de repousses à Wormhout (59) et Bouchoir (80)

- 7 tas présentent des repousses, pour certaines bien développées, à Wormhout, Ledringhem (59), Arvillers, Cayeux En Santerre, Ponthoile, Villers Aux Erables, et Parvillers le Quesnoy (80).



Tas de déchets en partie bâché (Wormhout—59)

Photo : C.Haccart—Chambre d'Agriculture 59/62

LA SENSIBILITE VARIETALE VIS-À-VIS DU MILDIOU

La prise en compte de la sensibilité de vos variétés vis à vis du mildiou du feuillage est un critère essentiel dans le raisonnement de la lutte contre maladie.

De nombreux essais au champ ont été menés (par le SRAL, FREDON, Arvalis Institut du Végétal...) pour estimer la sensibilité au mildiou des variétés les plus couramment implantées dans notre région et suivre l'évolution des résistances dans le temps.

Niveaux de sensibilité

Trois niveaux de sensibilité peuvent être attribués en fonction du comportement des variétés vis-à-vis du mildiou :

- **S** = variété sensible
- **I** = variété intermédiaire
- **R** = variété résistante



Essai variété en situation de contamination naturelle

Photo : Arvalis Institut du Végétal

Seuil de nuisibilité et sensibilité variétale

Dans le modèle Miléos®, le seuil indicatif de risque diffère en fonction de la sensibilité variétale.

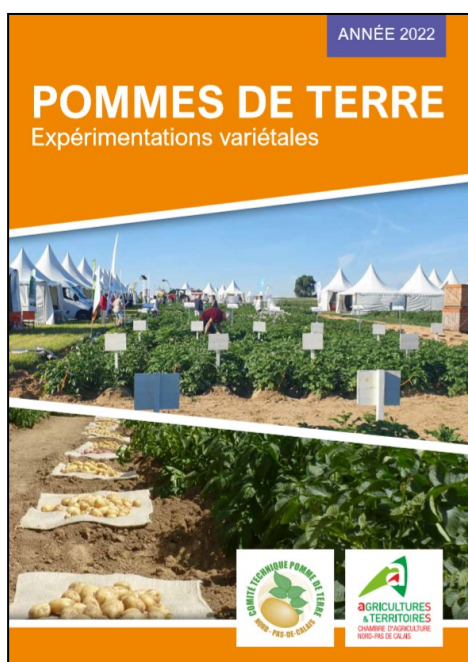
Les variétés classées intermédiaires et résistantes ont un seuil de déclenchement (POIDS de contamination) plus élevé que les variétés sensibles : le premier déclenchement du modèle est donc généralement retardé sur les variétés moins sensibles au mildiou et les déclenchements suivants moins fréquents, ce qui permet de réduire significativement les interventions fongicides.

La sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercule et inversement.

Pour les variétés résistantes au mildiou du tubercule, quelques traces de mildiou sur feuillage en fin de saison auront peu d'incidences sur la qualité de la récolte.

Vous retrouverez dans les tableaux ci-après la sensibilité au mildiou des principales variétés de pomme de terre.

Vous trouverez également de nombreuses informations sur la sensibilité variétale aux différentes maladies et ravageurs ainsi que la rusticité d'un panel de variétés testées par la Chambre d'agriculture du Nord pas de Calais dans la plaquette « expérimentation variétale 2022 » (cliquer sur l'image).



VARIÉTÉ	Niveaux de sensibilité / exigence / rusticité (voir 2.3.5. 2.3.6) en fonction du tubercule									
	SPERMATOPHYTES	DIPOD	HYDRAT	DIPOD	HYDRAT	DIPOD	HYDRAT	DIPOD	HYDRAT	DIPOD
ACOUSTIC	7	7	3	3	5	7	5	5	4	4
ADRIAN ROSA (R)	5	6	4	3	NC	7	5	6	5	5
BASTION (R)	8	8	4	7	6	7	6	7	6	7
BELAMI	7	7	3	5	5	5	5	7	7	7
BINGO	5	7	5	6	6	5	5	6	6	6
BIRCHDALE (R)	6	6	5	6	5	7	6	5	6	6
CAMEL	7	8	7	7	7	6	5	5	6	6
CAMELLA	5	5	5	7	5	5	5	7	5	5
DECIER	7	6	5	4	7	7	NC	NC	5	5
ECLAT	6	NC	5	4	7	7	6	7	6	6
ESABEE	5	5	5	7	7	6	7	5	6	6
ETHELLE	4	7	5	5	6	7	6	7	NC	7
HARVE	7	7	5	7	NC	7	5	7	7	7
GEORGINA	7	7	5	7	7	7	5	5	5	5
HARRY	5	7	6	4	7	7	5	NC	6	6
JANEE	7	7	7	7	6	7	6	6	7	7
JELLY	5	6	7	7	5	3	7	7	6	6
LAROSA	7	5	5	5	7	5	7	6	5	5
MAVERICK	7	7	5	5	7	7	6	7	7	7
MELODY	6	6	5	6	6	6	5	5	7	7
MIRASOL	NC	5	4	4	NC	6	NC	NC	6	6
MONTANA	7	4	5	5	5	5	5	5	7	7
MOURBAT	7	7	5	5	7	5	5	5	6	6
MORSESS	5	7	3	7	3	5	5	7	5	5
NOVA	7	5	7	7	5	5	5	5	5	5
OCTA (R)	5	5	2	6	7	7	6	7	6	6
OTOLIA	5	7	7	7	7	7	7	7	7	7
PRADA	5	5	5	7	5	5	5	5	5	5
PRINCE (R)	7	7	5	7	NC	6	6	7	6	6
RANSBOW	7	7	7	5	7	6	4	5	6	6
ROMANTICA	NC	5	5	5	NC	6	NC	NC	6	6
SEVIN	7	7	6	7	6	6	5	5	6	6
SUNITA	5	7	5	5	5	5	5	5	7	7
TOPAZE	NC	6	5	4	NC	7	NC	NC	5	5
VIVAGE	7	5	4	6	7	7	6	7	6	6

Sensibilité des principales variétés vis à vis du mildiou

Variété	Niveau de Sensibilité
Adora	S
Agata	S
Agria	S
Alaska	S
Allians	R
Alouette	R
Amigo	S
Amandine	S
Aminca	S
Amyla	I
Anaïs	S
Annabelle	S
Anosta	I
Apollo	R
Astérix	S
Atlas	S
Axelle	S
Babette	S
Béa	S
Belle de Fontenay	S
Bernadette	S
BF 15	S
Bintje	S
Bleue d'Auvergne	I
Caesar	I
Canelle	S
Carlita	S
Carolus	R
Carrera	S
Challenger	S
Charlotte	S
Charmante	S

S = Sensible

I = Intermédiaire

R = Résistante

Variété	Niveau de Sensibilité
Chérie	S
Cicéro	I
Cirielle	S
Concorde	S
Concurrent	S
Cyrano	S
Daisy	S
Dali	S
Désirée	I
Ditta	S
Donald	I
Donata	I
Duchesse	S
Eden	R
Eersteling	S
Elkana	S
Elodie	S
Estima	I
Europa	S
Exquisa	S
Felsina	I
Florice	S
Fontane	S
Forza	R
Franceline	I
Frégate	S
Fridor	I
Fresco	S
Galante	S
Gasoré	R
Gourmandine	S
Innovator	S
Institut de Beauvais	S
Jaerla	S
Jelly	S
Juliette	I
Justine	S
Kaptah Vandel	S
Kardal	R

Sensibilité des principales variétés vis à vis du mildiou

Variété	Niveau de Sensibilité
Kennebec	S
Kerpondy	I
Lady Anna	S
Lady Bianca	S
Lady Christl	S
Lady Claire	S
Lady Olympia	S
Lady Rosetta	S
Laura	S
Liseta	S
Laurette	S
Lizen	I
Louisa	R
Maestro	I
Magnum	I
Manna	S
Makhai	R
Manon	S
Marabel	S
Markies	I
Marquise	S
Monalisa	S
Mondial	S
Naturella	R
Nicola	S
Novita	S
Obélix	S
Océania	S
Ondine	S
Opaline	S
Ostara	S
Passion	R
Platina	S

Variété	Niveau de Sensibilité
Pomfine	S
Pompadour	S
Première	I
Producent	R
Raja	I
Ramos	S
Ratte	S
Red pontiac	S
Remarka	I
Résy	I
Rodéo	S
Rosa	S
Rosabelle	S
Roseval	S
Rosine	S
Royal	S
Russet Burbank	S
Safrane	S
Samba	I
Santana	I
Saskia	S
Saturna	I
Shepody	S
Sirco	S
Sirtéma	S
Soléia	R
Spunta	S
Stemster	S
Taisiya	S
Tresor	S
Vénouska	S
Victoria	S
Violette	S
Vitelotte	S
Vivaldi	S
Voyager	I

S = Sensible

I = Intermédiaire

R = Résistante

LE RESEAU DE STATIONS METEO :

Vous trouverez sur les cartes ci-dessous la localisation des stations météo pour lesquelles Mileos® calcule les risques mildiou dans le cadre du BSV (à l'exception des stations de Le Quesnoy, Clairmarais et Pleine Selve qui ne sont pas rattachées à Mileos®).



LIMACES :



SEUIL INDICATIF DE RISQUE:
4 limaces par m² (1m² = 4 pièges).

Le réseau de l'observatoire anti-limace est un réseau de piégeage des limaces mis en place en partenariat avec McCain, la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, la société Pomuni et les Ets Carré.

Le réseau de piégeage 2023 est composé de **20 parcelles présentant pour la plupart un risque limace avéré.**

Les relevés des pièges sont réalisés chaque semaine par les agriculteurs eux mêmes et selon un protocole harmonisé.

Résultats du second piégeage T0

Comme les plantations n'avaient pas démarré et que la météo restait favorable à l'activité des limaces, **un second piégeage T0 a été réalisé le lundi 17 avril** (un premier piégeage T0 avait été effectué le 11 avril).

Le piégeage T0 est un piégeage précoce qui permet d'avoir un état des populations avant les plantations.

12 parcelles ont fait l'objet d'un relevé. On trouve des limaces sous les pièges dans 6 parcelles sur les 12 observées (50%), le seuil indicatif de risques est atteint dans 2 parcelles (17%).

- Le seuil indicatif de risques est atteint à Pitgam (8/m²) et à Laventie (5/m²).
- Des limaces sont présentes, sans atteindre le seuil indicatif de risque à La Chapelle d'Armentières (2/m²), Sercus (1/m²), Erquinghem Lys (1/m²) et Ailly Sur Noye (2/m²).
- Dans les 6 autres parcelles du réseau, aucune limace n'a été observée sous les pièges.

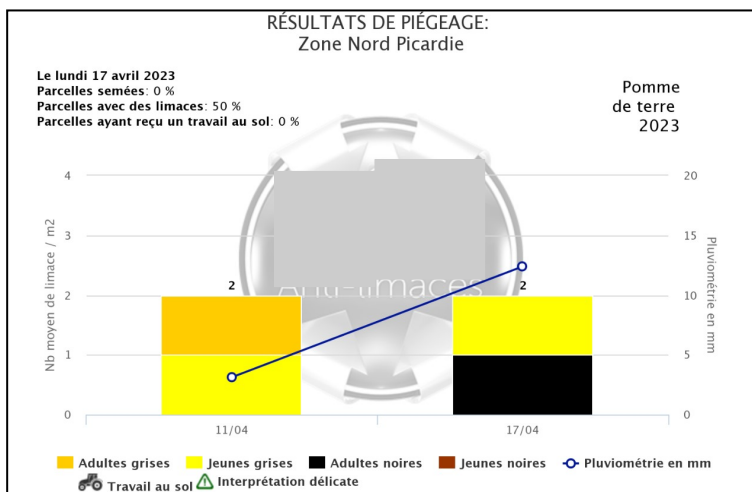
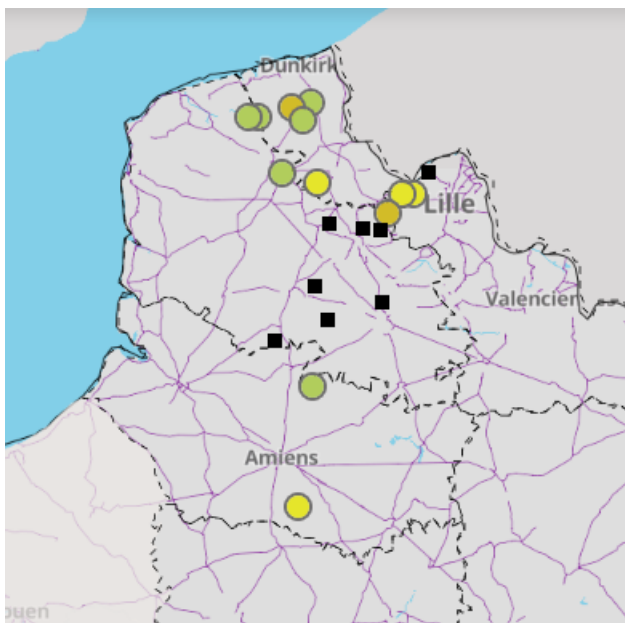
Les comptages réalisés lors de ce second piégeage confirment les relevés du premier T0 :

-Les conditions météorologique de ce début de printemps sont plutôt favorables aux limaces : pluies régulières depuis début mars, températures plutôt douces. De plus, les sols plutôt motteux sont favorables à leurs déplacements.

-La moyenne observée lors de ce second piégeage est identique à celle du premier piégeage avec **2 limaces par m²** (contre 4 limaces/m² pour le T0 de 2022, 0,5 limaces/ m² en 2021, 3 limaces/ m² en 2020).

-Les limaces sont fréquemment observées sous les pièges, le niveau de piégeage maximal est de 8 limaces/m² (contre 20 limaces/m² à la même époque en 2022, 2 limaces/ m² en 2021, 31 limaces/m² en 2020).

⊗ Dans les parcelles à risques restez vigilants, observez vos parcelles et piégez les limaces avant la plantation (cf grille d'évaluation page suivante).



Moyenne de limaces au m²

0 limace /m²

1 à 4 limaces /m²

5 à 10 limaces /m²

11 et plus de limaces /m²

■ Pas de relevé de piégeage pour la parcelle

Evaluation du risque limaces parcellaire

Pour être en mesure de conduire une lutte raisonnée contre les limaces, il est nécessaire d'évaluer le risque limaces dans vos parcelles.

Ce risque dépend notamment des caractéristiques de la parcelle telles que définies dans la fiche de Ciblage Acta® ci-après.

Cette grille permet d'évaluer le niveau de risque limaces à la parcelle et d'imaginer des solutions pour le réduire. Dans certaines situations, un raisonnement sur toute la rotation est recommandé.

Cette évaluation du risque doit être prolongée par un piégeage (voir BSV n°4).

Les caractéristiques parcellaire et le piégeage associés aux conditions météorologiques permettent d'approcher le risque limaces au moment de la plantation.

Fiche Ciblage® ACTA

fiche N°4
OBS-ENR-001

EVALUATION DU RISQUE LIMACES PARCELLAIRE

Pour utiliser cette grille, vous devez remplir la colonne "Diagnostic" avec la note qui correspond le mieux à votre parcelle ; puis, le cas échéant, la colonne "Stratégie". Attention, un seul choix par encadré.

		Notes	Diagnostic	Stratégie
Historique limaces de l'année dernière	Beaucoup de limaces	4		
	Quelques limaces	2		
	Pas de limace	0		
Sol	Argileux	5		
	Limono-argileux	4		
	Argilo-calcaire	4		
	Limoneux	2		
	Sablo-limoneux/Champagne crayeuse	1		
	Sableux	0		
Précédent	Colza	6		
	Céréales d'hiver	4		
	Cultures de printemps	1		
	Pluriannuelles (jachère, prairie...)	5		
Interculture	Déchaumage après récolte + labour	0		
	Labour sans déchaumage après récolte	2		
	Déchaumage(s) après récolte	1		
	Déchaumage(s) mais pas après récolte	2		
	Absence de travail du sol	4		
Végétation durant l'interculture	Très développée	4		
	Peu développée	2		
	Rare	1		
Préparation lit de semences	Grossière	4		
	Intermédiaire	2		
Date de semis de la culture (à adapter en fonction des régions)				
Blé / Colza	Semis précoce	1		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	4		
Maïs / Tournesol Betterave/ Pomme de Terre	Semis précoce	4		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	1		
Sensibilité des cultures	Blé / Orge / Prairie	1		
	Maïs / Pois	2		
	Tournesol	4		
	Colza / Pomme de Terre / Betterave	6		
TOTAL (somme des 8 notes choisies pour la parcelle)				
Niveau de risque de la parcelle	inférieur à 18	Faible		
	18 à 23	Moyen		
	23 à 28	Fort		
	supérieur à 28	Très fort		

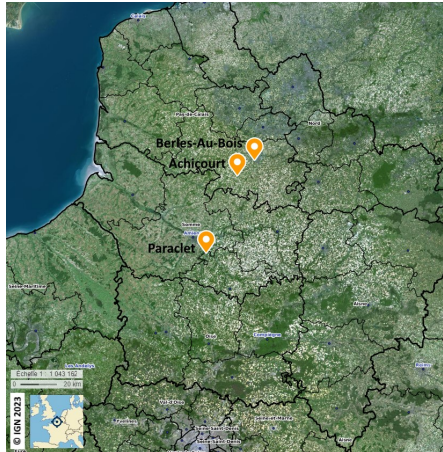
TAUPINS :

Depuis ces dernières années, la problématique taupin est montante au sein de la région des Hauts-de-France.

Afin d'y répondre, des suivis de piégeages, entre autres, sont installés afin d'identifier les espèces du genre *Agriotes*. Des observations sont également réalisées sur l'activité larvaire (au champ ou en stockage), stade le plus préjudiciable pour le tubercule de pomme de terre (dépréciation pour la commercialisation et la transformation des tubercules).

Le suivi des adultes

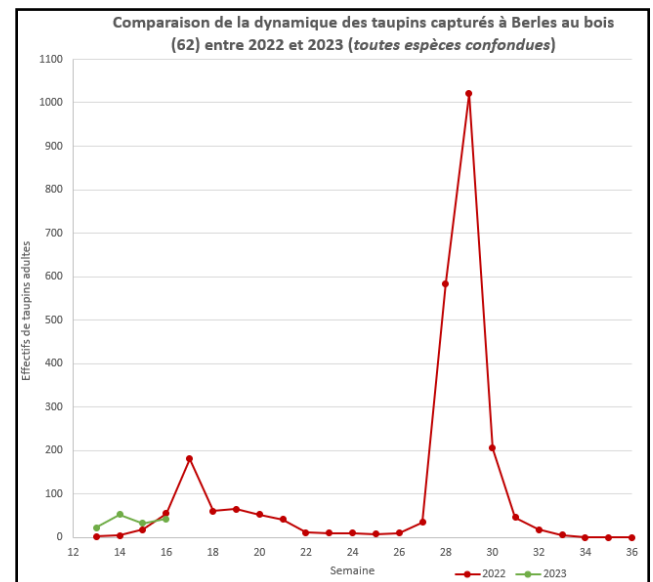
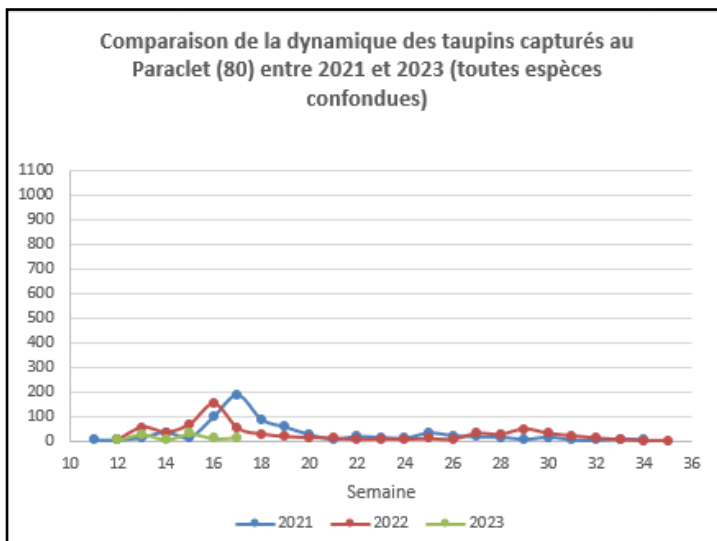
Le suivi des adultes est effectué sur 3 sites (Berles Au Bois, Achicourt, Paracllet) et repose sur 2 modes de piégeages : par piégeages à phéromones et pièges à fourrage.



Piège à phéromones taupin adultes installé en parcelle de céréales
Crédit Photo : FREDON Hauts-de-France

- **Par piégeages à phéromones :** Ce piège est conçu pour capturer **uniquement les adultes mâles**. Un réseau de piégeage est installé depuis 2010 sur le **site du Paracllet** (80440 Cottency). Les espèces suivies sont *Agriotes gallicus*, *Agriotes sordidus*, *Agriotes sputator*. Chaque individu collecté, est identifié au sein de la Clinique du Végétal de FREDON Hauts-de-France.

Le réseau mis en place sur le site du Paracllet est, depuis 2022, étoffé par un suivi de piégeage installé sur le site de Berles aux Bois (62). Il s'inscrit dans un programme de recherche intitulé **CASDAR TAUPIC**, financé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la région Hauts-de-France et coordonné par la FN3PT auquel participent ARVALIS, FREDON Hauts-de-France et l'INRAE. Les espèces suivies sont *Agriotes gallicus*, *Agriotes sordidus*, *Agriotes sputator*, *Agriotes linéatus* et *Agriotes obscurus*. Chaque individu collecté, est identifié au sein de la Clinique du Végétal de FREDON Hauts-de-France.



Ce qu'il faut retenir des suivis sur les sites du Paracllet (80) et de Berles aux Bois (62) à la même période (12 au 25 mars) :

- * Baisse des effectifs entre 2021 (346), 2022 (357) et 2023 (83), sur le site du Paracllet : 1 seule espèce piégée *Agriotes sputator* ;
- * Augmentation des effectifs entre 2022 (79) et 2023 (148), sur le site de Berles aux bois : 2 espèces piégées *Agriotes obscurus* (majoritaire) et *Agriotes sputator*,

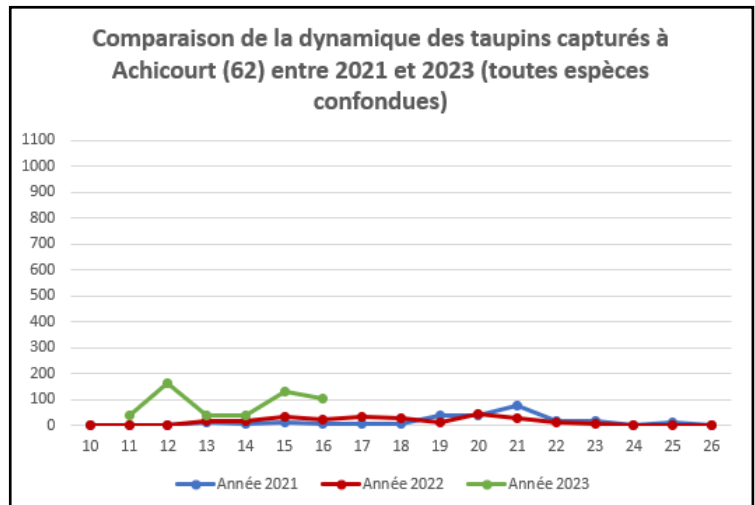
- **Par piégeages à fourrage :** Ce piège est conçu pour capturer **TOUS les adultes (mâles et femelles)**.

Au vu de la problématique, Inov 3PT et le Comité Nord Plants de pommes de terre mettent également en place depuis 2021, un suivi de piégeages adultes sur le site d'Achicourt (62). *Agriotes sputator* (majoritaire), *A. obscurus*, *A. lineatus* et *A. gallicus*. Chaque individu collecté, est identifié morphologiquement et un échantillon représentatif est identifié par ADN bar-code. Les pièges ont été installés le 13 mars 2023.



Piège à fourrage pour taupin adulte

Crédit Photo : Inov 3PT



Ce qu'il faut retenir du suivi sur le site d'Achicourt (62), sur la période du 6 mars au 16 avril :

- Emergence précoce des adultes (mi-mars),
- 1 seule espèce *Agriotes sputator* est piégée,
- Augmentation forte des adultes sur la même période 36 individus (2021), 90 (2022) et 515 (2023).

Ce que nous pouvons en dire, sur la période de mars à avril :

- Ces piégeages, qu'ils soient à phéromones ou à fourrage, permettent de réaliser un diagnostic des espèces présentes sur la région des Hauts de France,
- Les espèces présentes sont : *Agriotes sputator* et *Agriotes obscurus*,
- *Agriotes sputator* est très majoritaire.

Retour détection Taupin dans le sol avant plantation :

En complément des piégeage d'adultes, quel que soit le type, il est utile de connaître l'activité de la larve dans le sol (stade le plus préjudiciable pour la pomme de terre). Pour ce faire, 2 méthodes sont proposées, à savoir, le dépôt de pommes de terre coupées ou le tri de sol (Cf. BSV n°6 du 4 avril 2023).

A date d'aujourd'hui, 6 retours nous ont été communiqués. Les prélèvements ont été réalisés sur les deux versants (Oppy, Gezaincourt, Frévent, Busnes et Cottenchy).

33 % des retours révèlent la présence de larves de taupin dans le sol (terroirs différents et structures de sol différentes)

Focus Blianiule:

Suite à la mise en place du protocole détection de taupin, certains observateurs ont fait remonter non pas la présence de taupins mais de blianiules. Il semblait donc intéressant de refaire un petit focus sur la blianiule.

Les blianiules (*Blianiulus guttulus*), sont des milles pattes qui apprécient notamment les sols limoneux riches en matière organiques et des conditions plutôt humides. Elle est facilement reconnaissable par sa couleur jaune pâle et ses deux rangées latérales de taches rouges. Elles rongent les tubercules en surface en entrant dans les galeries laissées vides par les taupins.



Présence de blianiules sur tubercules
Crédit Photo : Didier CHAPLAIN, Select Up



Présence de blianiules au sein du tubercule
Crédit Photo : Didier CHAPLAIN, Select Up

NOTE NATIONALE POLLINISATEURS :

Cette note propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.

Cette note est le fruit d'un travail collectif effectué par :

- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Direction générale de l'alimentation
- Chambres d'agriculture France
- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation.
- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.
- Muséum National d'Histoire Naturelle

Cette note vise à **accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal**.

Cliquer sur l'image ci-dessous pour accéder au document



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 06.74.35.36.52)

Animateurs filière pour le secteur Picardie : Valérie Pinchon - FREDON Hauts de France (Tél : 03.22.33.67.11) et Pierre-Baptiste Blanchant—Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20)

Expertise Miléos : Anaïs Toursel - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.60)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Arvalis Institut du Végétal, Asel, M.Bossaert A2D, Cérésia, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Chambre d'Agriculture de l'Oise, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Hauts-de-France, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Réseau Vitalis, Sana Terra, SAS Sermaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt, M Clay.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).